

Le travail temporaire – un tremplin vers un emploi fixe

Un emploi temporaire peut vous apporter de nombreux avantages.

- Vous acquérez davantage d'expériences professionnelles et de nouvelles compétences.
- Vous obtenez de nouvelles références pour vos offres d'emploi.
- Vous avez la possibilité de vous créer un réseau professionnel.
- Vous pouvez éventuellement vous ouvrir la porte d'un emploi fixe.
- Vous restez actif et motivé et conservez une structure journalière.
- Vous améliorez votre revenu (par un gain intermédiaire).

L'ORP et les agences de placement privées vous aident à trouver l'emploi temporaire qui convient.

**Pas à pas vers
un nouveau Job**

Liens

Liste des agences de placement privées et des entreprises de location de services:

- www.lse-seco.admin.ch

Service public de l'emploi:

- www.espace-emploi.ch

Union suisse des services de l'emploi:

- www.swissstaffing.ch




**Les agences de placement
privées – une chance
supplémentaire**

Impressum:

Département fédéral de l'économie DFE
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Direction du travail

Commande:

www.bundespublikationen.admin.ch
verkauf.zivil@bbl.admin.ch
716.211.F 03.2011 95'000



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

ORP
OFFICE REGIONAL DE PLACEMENT

Votre objectif – la réinsertion rapide dans le monde du travail

Inscrivez-vous auprès d'agences de placement privées pour vous assurer d'un soutien supplémentaire dans vos recherches d'emploi.

Ce service est gratuit pour les demandeurs d'emploi.

Les agences de placement privées

- vous conseillent de manière individuelle et ciblée sur votre secteur d'activité et cherchent un emploi qui vous convient;
- sont bien intégrées dans la région, disposent d'un réseau performant et sont en contact régulier avec les employeurs;
- vous déchargent des démarches administratives en s'occupant de manière professionnelle de votre offre d'emploi et en vous plaçant directement.

„Le marché du travail caché“

Aujourd'hui, de nombreux emplois sont repourvus sans même qu'une offre d'emploi ne soit publiée dans les médias. Grâce à leur vaste réseau, les agences de placement privées sont souvent les premières à connaître les emplois vacants.

Faites publier votre profil sur la banque de données Internet que les ORP mettent à disposition des agences de placement privées

Les demandeurs d'emploi inscrits ont la possibilité de faire connaître leur profil aux agences de placement privées sur une banque de données Internet.

- Vous pouvez y publier les indications concernant votre recherche d'emploi soit **de manière anonyme** (l'agence de placement s'adressera alors à votre conseiller ou votre conseillère ORP) ou **avec vos données personnelles** (dans ce cas, l'agence de placement prendra directement contact avec vous).

- Seules les agences de placement privées agréées peuvent demander au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) un accès à cette banque de données - la sécurité et la discrétion sont ainsi garanties.

Plus de 10 000 profils de candidats sont consultés chaque jour:

vous aurez donc plus de chances de décrocher un emploi si des informations sur votre personne, vos qualifications et votre recherche d'emploi sont disponibles sur la banque de données Internet des ORP pour les agences de placement privées.

L'ORP – votre interlocuteur compétent en tout temps

Les ORP travaillent en étroite collaboration avec les agences de placement privées.

Adressez-vous à votre conseiller ou votre conseillère ORP si vous avez des questions à propos des thèmes suivants:

Agences de placement privées

- p. ex. concernant les adresses: quelles agences de placement choisir pour le secteur d'activité qui m'intéresse ou pour mes perspectives professionnelles dans la région ?

Banque de données Internet des ORP pour les agences de placement privées

- p. ex. quelles indications sont publiées, comment se présente mon profil en ligne ?

